



**Intervention du président du Conseil d'administration à l'occasion de la prise de commandement du centre d'incendie et de secours de Saint Laurent-en-Caux  
Jeudi 9 novembre 2017, à 18h30 au CIS**

Monsieur le maire de Saint Laurent en Caux (M. Piednoël),

Monsieur le député (Xavier Batut),

Monsieur le sénateur, (Didier Marie),

Mesdames et messieurs les conseillers départementaux (Charlotte Masset, Alfred Trassy-Paillogues),

Monsieur le président de la communauté de communes « Plateau de Caux Doudeville Yerville » (Alfred Trassy-Paillogues),

Mesdames et messieurs les élus,

Monsieur le directeur départemental, cher colonel

Mesdames et messieurs les représentants des forces de sécurité,

Mesdames et messieurs, les officiers, sous-officiers, caporaux et sapeurs,

Mesdames et messieurs les personnels administratifs techniques et spécialisés,

Monsieur le président de l'Union départementale,

Chers anciens sapeurs-pompiers de la Seine-Maritime,

Chers jeunes sapeurs-pompiers,

Mesdames, messieurs, chers amis,

Nous voici réunis à Saint Laurent en Caux pour un moment symbolique dans la vie d'un centre.

Le directeur départemental vient en effet de confier le commandement du centre au lieutenant Stéphane Boudin.

C'est à vous qu'il revient désormais lieutenant de diriger les femmes et les hommes de ce centre, et de mener à bien les missions qui vous incombent.

**Vous prenez la suite du lieutenant ALIGNY qui n'a pas pu être parmi nous ce soir.**

Je souhaite ce soir souligner l'engagement du lieutenant ALIGNY, un engagement volontaire de 29 ans. C'est remarquable !

Cet engagement, le lieutenant Aligny l'a mené parallèlement à une carrière de plombier-chauffagiste.

Je voudrais lui dire que le Service départemental d'incendie et de secours lui est particulièrement reconnaissant et le remercie d'avoir consacré toutes ces années au centre de Saint Laurent-en-Caux.

Nous lui souhaitons maintenant le meilleur dans le combat qu'il doit mener en ce moment.

**Lieutenant Boudin, vous n'êtes sans doute pas ici par hasard !**

Vous faites partie d'une famille de sapeurs-pompiers, je crois.

Deux oncles pompiers à Caudebec-en-Caux vous ont donné le goût pour l'activité, et pas qu'à vous semble-t-il, puisque votre frère Dany, ici présent, est officier au centre d'Yvetot et plusieurs de vos cousins et neveux sont également sapeurs-pompiers au Sdis 76.

C'est dire si, dans votre famille, il existe un gène de l'engagement !

**Vous avez exercé plusieurs professions :** plombier-chauffagiste (vous aussi), réglleur de machine, vous avez même conditionné des escargots avant d'être embauché par le Sdis76 comme surveillant de travaux où vous travaillez avec Christophe, votre binôme (*présent dans l'assemblée*).

Mais il serait plus juste de parler de duo tant vous formez une équipe soudée

Outre vos multiples missions au sein de la direction des sapeurs-pompiers, je sais que vous rendrez moult services à vos collègues.

Sous des airs un peu « durs », cet état d'esprit fait de vous un collègue attachant et sur qui l'on sait compter.

Lieutenant, vous avez été volontaire au centre d'Yvetot pendant 25 ans.

Vous avez également vécu les inondations de Redon en 1995 et l'explosion de l'entreprise Linex en 2014.

Vous venez de reprendre votre engagement de sapeur-pompier après 5 ans d'arrêt, et je ne peux que vous en féliciter !

Tout cela s'ajoute à votre activité d'arbitre de football départemental.

Autant dire que vous avez une vie bien remplie, une vie que vous partagez avec votre épouse Carole et vos enfants.

Votre famille, comme toutes les familles de sapeur-pompier participent pleinement à votre engagement, car le temps passé au centre et en intervention, c'est du temps en moins consacré à la famille.

Vous me permettrez lieutenant d'offrir à votre épouse ce bouquet qui marque la reconnaissance et les remerciements du Service et celle du Conseil d'administration que j'ai l'honneur de présider.

J'aimerais à présent remercier Monsieur le Maire, Monsieur Piednoël, de nous accueillir chez lui, dans cette grande et belle salle.

En tant que Maire, vous êtes régulièrement appelé sur les interventions difficiles qui se déroulent sur leur territoire. Alors il est bon de se retrouver monsieur le maire dans des moments plus festifs !

Lieutenant Stéphane Boudin, il me revient de vous confier officiellement le centre d'incendie et de secours de Saint Laurent-en-Caux.

Vous serez accompagnés de 16 sapeurs-pompier : 3 femmes et 13 hommes.

Je vous réitère toute ma confiance et le soutien du Conseil d'administration.

Vive les sapeurs-pompier de Saint Laurent-en-Caux !